

ALCOOL

Par siadel41 Postée le 23/08/2021 13:10

bonjour, je vous explique un peu ma situation, j'ai 44 ans ma fille a 16 ans elle est en apprentissage pâtisserie, depuis quelques mois elle bout, au début je me suis dit que c'était que quand elle était en soirée jusqu'à ce que je la surprenne se prendre une "cuite" seule ou là elle devient violente et agressive, j'ai tenté de faire en sorte qu'elle aille voir une équipe psychologique mais à chaque fois elle me dit et redit que ce n'est qu'une crise passagère et que ça va passer... mais je sent son mal-être sans savoir le réel déclencheur, moi même étant assez à l'écoute j'essaye de lui parler, qu'elle se confie mais rien n'y fait.. je l'ai confié à une amie car j'avais réserver mes vacance, ma fille était très contente de rester en sa compagnie. Je suis donc partis mais pas l'esprit serein quand même... Il y a 3 jours, je reçois un appel de la gendarmerie, elle avait prétexter à mon amie vouloir récupérer quelques vêtements à la maison, 2h plus tard mon amie ne l'a voyant pas revenir se décide à aller voir à mon domicile, elle était en état de comas éthylique, les pompiers sont arrivés et elle a fait preuve d'agressivité excessive envers eux, ils ont été obligé de la contentionner, je suis donc revenu de vacances. J'ai eu l'équipe infirmière psy au téléphone qui m'ont expliqué que tant qu'elle n'était pas prête à se faire aider je ne pourrais pas le faire à sa place. je suis impuissante sachant que ma fille se détruit à petit feu et ça me rend folle.... je ne sais plus quoi faire

Mise en ligne le 23/08/2021

Bonjour,

Nous comprenons la détresse que vous éprouvez par rapport à ce que traverse votre fille.

Nous soutenons l'approche bienveillante et compréhensive que vous avez mobilisée. De plus, nous pensons que la proposition de soutien psychologique était une très bonne piste. Comme vous l'avez bien interprété, l'alcool est comme un arbre qui cache la forêt de son mal-être, c'est une tentative de soulager ou d'anesthésier quelque chose. Le fait que votre fille consomme seule, et de manière excessive, traduit sans doute un besoin de se déconnecter de ses émotions, de ses pensées, ou de son quotidien.

Vous avez essayé de chercher à comprendre la fonction de l'alcool et les éléments déclencheurs à ces moments d'alcoolisation, sans que votre fille ne se saisisse de cette opportunité. Malgré toute la bienveillance que vous pouvez témoigner en tant que maman, il est parfois très difficile pour les enfants de se confier à leur(s) parent(s).

En premier lieu, nous vous encourageons à poursuivre dans votre positionnement (être à l'écoute et attentive), et à continuer d'avoir des moments à deux sans que l'alcool ne soit au coeur des discussions (afin de nourrir votre complicité, et de renforcer le climat de confiance entre vous). Nous ne savons pas si elle a des centres d'intérêts, et des ami-e-s (et comment cela se passe entre eux), n'hésitez pas à en parler avec elle régulièrement (mais peut-être le faites-vous déjà).

En second lieu, nous vous suggérons de revenir sur ce dernier événement et sur vos inquiétudes. Vous pouvez par exemple vous axer sur ce qu'elle recherche dans le fait de boire seule. Vous pouvez également aborder le caractère alarmant de ces comportements, et lui proposer de discuter de leur origine. Si elle ne se sent pas prête à en parler avec vous, vous pouvez lui proposer un relais extérieur et adapté: un-e professionnel-le ou bien un-e adulte en qui elle a confiance (membre de la famille, professeur-e, votre amie...). Comme vous l'a dit l'infirmière psy, il n'est effectivement pas possible de la contraindre à se confier ou se faire aider. En revanche, le fait de poser un cadre lui signifiera que vous êtes consciente qu'il y a quelque chose qui ne va pas, et lui permettra peut-être de comprendre qu'il existe d'autres ressources que l'alcool pour se sentir mieux.

Il existe des espaces spécialement dédiés aux jeunes, ainsi qu'à leur(s) parent(s). Ce sont des dispositifs gratuits et confidentiels. Nous vous proposons deux dispositifs:

- Une CJC (Consultation Jeunes Consommateurs), que vous pouvez solliciter seule ou avec votre fille. Cette CJC se déroule dans un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Vous pourrez y trouver une écoute et des conseils par rapport à ce que vit votre fille, mais également par rapport à ce que ça génère en vous (impuissance, angoisse...). Les CJC ne sont pas sectorisées, donc vous n'êtes pas obligée de vous rendre à celle de votre secteur de résidence. Nous vous glissons les coordonnées d'une CJC à proximité de chez vous (Loches).

- La Maison des Ados, que vous pouvez proposer à votre fille, dans le cadre de son retour à la maison et de la rentrée qui arrive. Il s'agit d'un espace pour les jeunes, où elle pourra trouver une écoute et un soutien de manière confidentielle, sur tous les sujets qui concernent les adolescent-e-s (pas que l'alcool). Vous pouvez lui proposer cette adresse en réponse au fait qu'elle ne parvienne pas à se confier à vous pour le moment.

Si le fait d'être en face à face avec quelqu'un-e la gêne, il est également possible qu'elle contacte Fil Santé Jeunes, dont nous vous joignons les coordonnées en fin de réponse.

En attendant qu'elle puisse verbaliser ce qui l'affecte, tout ce que vous pouvez faire en tant que maman, c'est ce que vous faites déjà: être présente, disponible, et sans jugement.

N'hésitez pas à revenir vers notre service par le biais de ces Questions/Réponses, de notre ligne d'écoute (entre 8h et 2h, au 0 800 23 13 13), ou du tchat (entre 8h et minuit). Nous sommes ouverts tous les jours sans exception.

Bonne continuation à vous.

CSAPA LOCHES

8, rue Descartes
37600 LOCHES

Tél : 02 18 37 05 67

Site web : www.chu-tours.fr/nos-services/

Accueil du public : Mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 17h30

Consultat° jeunes consommateurs : Mercredi de 14h à 17h pour les jeunes et les familles sur rendez-vous.

Secrétariat : Du mardi au vendredi de 10h à 17h

Voir la fiche détaillée

MAISON DES ADOLESCENTS DU LOIR-ET-CHER

28 rue des écoles
41000 BLOIS

Tél : 02 54 55 64 22

Site web : www.ch-blois.fr/mda

Accueil du public : Les lundi-mercredi-vendredi de 10h à 18h. Le jeudi de 13h à 17h (uniquement sur rendez-vous). Permanence le lundi à Vendôme de 10h à 17h et le jeudi à Romorantin de 10h à 17h

Consultat° jeunes consommateurs : Une psychologue est chargée de recevoir le public CJC. les horaires de rendez vous sont variables.

COVID -19 : Contact d'Avril 2022: Accueil en présentiel dans le respect des gestes barrières

Service mobile : Une équipe mobile se déplace deux jours et demi par semaine sur tout le département- (rendez vous de première évaluation, actions collectives, accueil individuel ados et parents)

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Comment aider un proche ?

Autres liens :

- Alcool Info Service - JEUNES
- Fil Santé Jeunes